



Rapport de jury

Session d'admissibilité 2020-2021 - admissibilité reportée en 2021

Session d'admission 2019-2020 - admission reportée en 2021

Président du jury :

Monsieur Pierre Lacueille

Délégué Académique à la Formation des Personnels de l'Education Nationale (DAFPEN)

I. Données statistiques

A. Session d'admissibilité

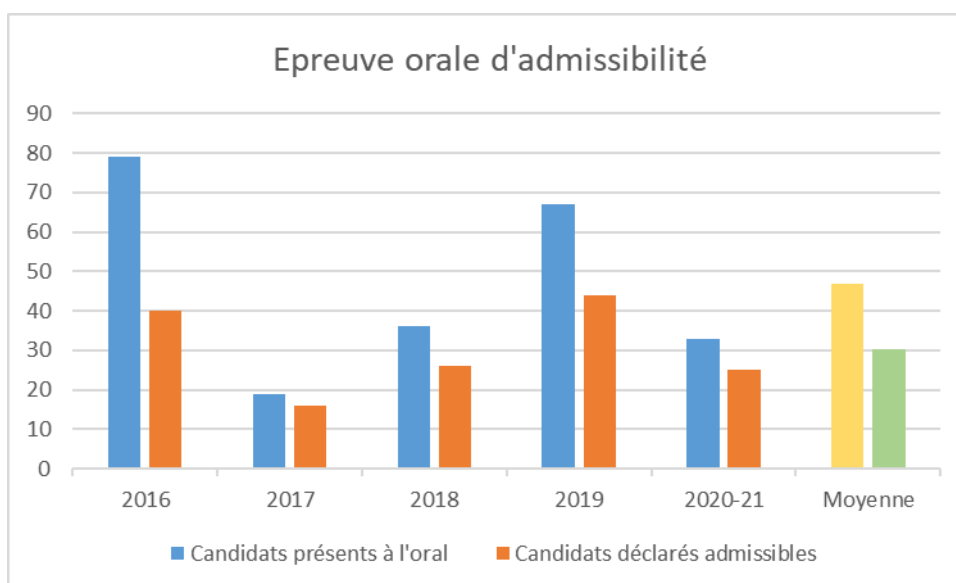
Les candidats ont déposé leur rapport d'activité en mars 2020. L'épreuve orale qui devait se tenir au rectorat de Bordeaux, Tour de Sèze, en mai 2020 a été annulée en raison des conditions sanitaires et reportée aux 14 et 15 janvier 2021

Nombre de candidats inscrits	46
Nombre de rapports d'activité déposés	37
Nombre de candidats présents à l'oral	33
Nombre de candidats déclarés admissibles	25

Bref rappel :

Structure des épreuves :

1. Un rapport d'activité de cinq pages (hors annexes) qui consiste en la présentation par le candidat de son itinéraire professionnel, lequel s'attache à présenter une expérience professionnelle significative, notamment dans le champ de l'accompagnement et de la formation.
2. Une présentation orale de 15 minutes devant le jury, suivie d'un entretien de 30 minutes qui a pour objet d'apprécier la motivation du candidat à devenir formateur, son expertise professionnelle, sa réflexion didactique, pédagogique et éducative, sa capacité à communiquer avec d'autres professionnels de l'enseignement et de la formation



Session	2016	2017	2018	2019	2020
Pourcentage de réussite	50,6%	84,2%	72,2%	65,6 %	75.7 %

B. Session d'admission

7 candidats sur 38 ont passé leur épreuve de pratique professionnelle avant le premier confinement en mars 2020. Par la suite, l'absence de support d'épreuve a contraint à la prolongation de la session sur l'année scolaire 2020-2021. Afin de s'adapter aux circonstances et garantir aux candidats de terminer leur cursus, les épreuves de pratique professionnelle ont été organisées sur des formations (souvent en distanciel) ou des entretiens de tutorat sur une période élargie, de décembre 2020 à juin 2021.

La seconde épreuve (Soutenance de mémoire professionnel) s'est déroulée les 5 et 6 mai 2021, au rectorat de Bordeaux, Tour de Sèze, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur à ce moment.

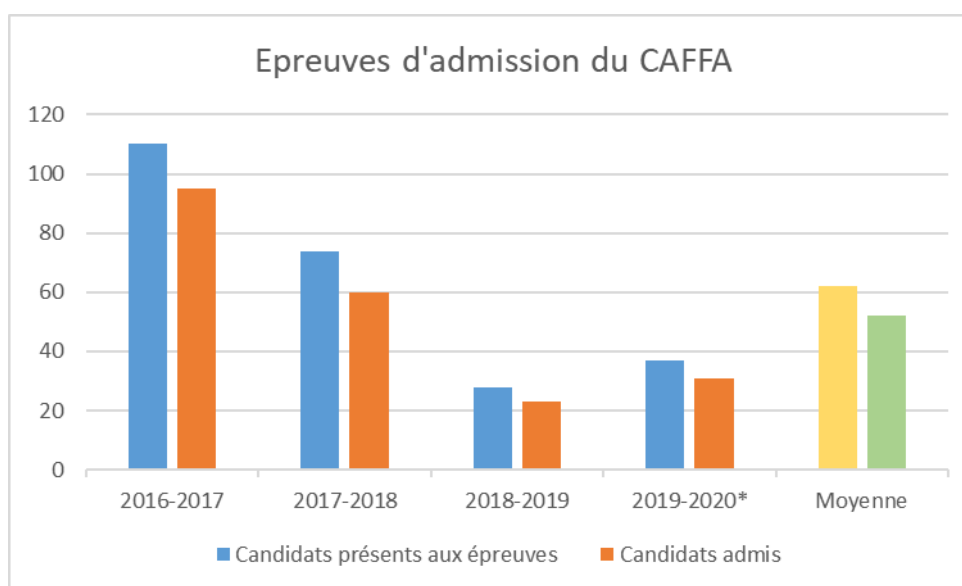
Bref rappel :

Structure des épreuves :

1. Une épreuve de pratique professionnelle, soit l'analyse de pratique dans le cadre de l'exercice du tutorat, soit l'animation d'une action de formation, au choix du candidat. Pour chaque option, un entretien de 30 minutes avec les examinateurs adjoints au jury suit la ou les phases d'observation (Cf. circulaire du 21 juillet 2015).
2. La soutenance d'un mémoire professionnel devant le jury, soit une présentation de 15 minutes suivie d'un entretien avec le jury. Le mémoire professionnel, préparé pendant la seconde année du cursus, est un travail personnel de réflexion portant sur une problématique professionnelle d'accompagnement ou de formation

Candidats* à l'admission 2020 (épreuves en 2021)						
<i>Entrants dans le cursus</i>	Retraits en cours de formation ou report à une session ultérieure	Inscrits aux épreuves d'admission	Présents aux deux épreuves d'admission	Admis	Ajournés	Pourcentage de réussite des présents aux deux épreuves
53	16	37	37	31	6	83.7 %
<i>Session 2018-2019</i>						
53	25	28	28	23	5	82 %
<i>Session 2017-2018</i>						
128	54	74	74	60	14	81 %
<i>Session 2016-2017</i>						
136	23	113	110	95	15	86 %

* Admissibles à l'issue des épreuves de mai 2019 et bénéficiaires de l'admissibilité en situation de report conformément à l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2015. Ajournés de la session précédente.



* Les épreuves de la session 2019-2020 ont été reportée en 2021.

Origine géographique des candidats présents aux épreuves					
Département	64	47	40	33	24
Nombre de candidats	5	2	3	21	6
Part	13,5 %	5,4 %	8,1 %	56,8 %	16,2 %
<i>Session 2018-2019</i>					
Part	14,3 %	14,3 %	7,1 %	57,2 %	7,1 %
<i>Session 2017-2018</i>					
Part	23 %	4 %	5,4 %	56,8 %	10,8 %
<i>Session 2016-2017</i>					
Part	11,8 %	3,6 %	14,6 %	61,8 %	8,2 %

Grade	Certifiés	PLP	Agrégés
Nombre de candidats	23	9	5

5 candidats ont passé l'épreuve de pratique professionnelle avec l'option « Analyse de séance dans le cadre de l'exercice du tutorat », 32 avec l'option « Animation d'une action de formation ».

II. Compte rendu de jury

A. Les épreuves orales

Lors des épreuves orales (admissibilité ou soutenance), on attend du dynamisme et de la simplicité. La meilleure impression a été donnée par les candidats qui ont effectué leur présentation debout sans lire leurs notes.

« Un formateur académique doit à cette occasion témoigner de ses capacités à s'exprimer, à se faire entendre d'un auditoire d'adultes, de professionnels ».

Les supports de présentation les plus appréciés étaient sobres, concis et non redondants :

« L'utilisation de diaporamas de présentation ne doit pas enfermer le propos mais plutôt servir de point d'appui à l'expression ».

Le jury a apprécié les supports qui apportaient une véritable plus-value à la présentation orale. Ils ne doivent pas être une simple redite synthétisée du rapport d'activité ou du mémoire.

D'autre part, le jury attend des candidats qu'ils parviennent à se projeter dans la posture du formateur et il apprécie tout particulièrement l'aptitude à entrer dans la controverse professionnelle avec aisance, avec la prise de recul nécessaire :

« Le jury a apprécié les candidats qui ont su entrer dans un véritable échange et ont su prendre en compte les questions qui leur étaient posées pour formuler des réponses personnelles révélant à la fois la solidité des connaissances scientifiques et la qualité de leur réflexion. »

« Il convient [...] de trouver un équilibre entre « défendre » sa conception de la formation et chercher à dialoguer avec le jury sur des points de progrès ».

Le jury recherche chez les candidats une capacité de réflexion, une aptitude à prendre de la distance :

« Ce qui est important, c'est le recul réflexif sur la pratique, le "pas de côté". »

Il insiste cette année encore sur la nécessité de sortir de sa discipline. L'esprit de la certification est de faire émerger des formateurs académiques qui, sur une assise disciplinaire maîtrisée, sont capables d'ouverture.

B. Les écrits

D'année en année, le jury réaffirme l'impérieuse nécessité d'une production écrite bien construite, bien rédigée, sans fautes. En ce qui concerne plus particulièrement le mémoire professionnel, on rappellera que le jury apprécie de situer d'emblée le sujet traité par le candidat. Le titre, court, visible, doit accrocher l'attention ; une problématique clairement identifiable structure le mémoire.

Le rapport d'activité et le mémoire suivent un plan clair. Pour l'épreuve d'admission, le jury reconnaît la valeur d'un mémoire qui présente un cheminement construit et étayé, qui établit un lien fluide entre théorie et pratique.

« Un plan précis, un cheminement clair sont les clés d'une bonne compréhension du sujet ».

« Les meilleurs mémoires professionnels permettaient d'exposer de manière simple des références théoriques et des expérimentations en rendant compte de la complexité de la réalité ».

C. Les conseils du jury

Le jury place en tête de ses conseils la nécessité pour les candidats :

- de mener une réflexion approfondie sur ce qu'est la posture du formateur ;
- de prendre de la hauteur par rapport à son expertise disciplinaire.

Le deuxième conseil est d'écouter le jury, de répondre à ses questions, de cultiver le sens du dialogue et de la controverse.

Il recommande de porter une attention plus soutenue à l'articulation entre théorie et pratique dans le mémoire professionnel.

Enfin il tient pour évident de ne pas négliger le référentiel de compétences du formateur académique et d'établir des liens plus explicites avec ce texte de référence, que ce soit pour rédiger le rapport d'activité, pour le présenter ou bien lors de la soutenance du mémoire.

Un tableau en annexe complète ce rapport, en détaillant les points à travailler par type d'épreuve, dont l'épreuve de pratique professionnelle.

DAFPEN

14/09/2021

Annexe au rapport de jury

Epreuve	Les conseils des membres du jury
Admissibilité : rapport d'activité	<ul style="list-style-type: none"> - avant de se présenter à l'examen, anticiper la spécificité de la posture du formateur ; - savoir prendre de la hauteur par rapport à son expertise disciplinaire ; - prendre du recul par rapport à sa pratique professionnelle ; - maîtriser le référentiel de compétences du formateur académique ; - mettre en perspective son parcours professionnel en utilisant ce référentiel pour faire des liens explicites avec les compétences professionnelles du formateur ; - rédiger un rapport structuré (introduction, plan, conclusion) et concis ; - relire et faire relire ce rapport, afin de vérifier l'orthographe, corriger la syntaxe et enrichir le vocabulaire ; - prendre appui sur des exemples qui éclairent le discours ; - étoffer la présentation du parcours par des références théoriques, bibliographiques, didactiques ; - relier au contexte d'exercice. <p style="color: red; margin-top: 10px;">A éviter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ignorer le référentiel de compétences du formateur académique.
Oral d'admissibilité	<ul style="list-style-type: none"> - s'entraîner avant l'épreuve (Structuration de la présentation) ; - respecter la durée de la présentation (15 minutes) ; - développer une des thématiques du dossier ; - développer une approche analytique et critique ; - utiliser des supports visuels simples et clairs (éviter la profusion) ; - maîtriser les éléments de communication : élocution, position, niveau de langage, vocabulaire précis... - éviter des tics de langage comme « c'est une bonne question » ; - se détacher de ses notes ; - accepter la controverse, prendre du recul et répondre aux questions du jury ; - prendre conscience du devoir de réserve et de neutralité d'un formateur. <p style="color: red; margin-top: 10px;">A éviter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une présentation linéaire du parcours professionnel sans analyse et sans distanciation quant à l'expérience professionnelle ; - trop grande assurance et un manque de recul entraînant une incapacité à revenir sur ses pratiques.
Admission : EPP	<p style="margin-bottom: 5px;"><u>Animation d'une action de formation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne connaissance des textes officiels et s'interroger sur la posture du formateur ; - bien tenir compte du fait qu'il s'agit d'une épreuve de pratique : il ne s'agit donc pas tant de montrer aux membres du jury ses connaissances théoriques que sa capacité à les rendre opérationnelles dans une situation concrète, en les exploitant de façon pertinente au service de l'efficacité de l'action menée et en sachant réagir aux situations, y compris imprévues, qui surviennent lors de la formation ;

	<ul style="list-style-type: none"> - préciser clairement les enjeux et les objectifs de la formation et en proposer une illustration en tenant compte de la spécificité du public, anticiper les réactions d'un groupe et identifier les besoins des stagiaires ; - expliciter les étapes de la formation ; - utiliser au mieux les phases de mise en commun ; - se montrer capable d'une analyse distanciée sur la qualité de son intervention en termes d'implication des stagiaires ; - savoir justifier les choix opérés et proposer des pistes pour en améliorer l'efficacité, s'interroger sur le réinvestissement de la formation auprès des élèves ; - veiller à ce que les supports numériques soient lisibles. <p style="text-align: center;"><u>Entretien de tutorat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - prévoir une organisation globale d'entretien et un cadre de questions, préciser à l'enseignant visité les points qui seront examinés et la manière dont se déroulera l'entretien. Travailler sur la chronologie du cours et faire une synthèse finale des points essentiels (points forts/faibles et remédiation éventuelle) - durant l'entretien avec le tutoré, le candidat doit montrer sa capacité à identifier les conseils pertinents relevant de la posture et ceux relevant des connaissances scientifiques et didactiques. Ces conseils doivent par ailleurs viser de façon explicite des progrès à court et moyen termes pour le professeur tutoré. Il peut par exemple aider le tutoré à mesurer les progrès accomplis depuis la dernière visite et identifier lui même ceux à accomplir, lui indiquer des lectures, lui demander un travail d'analyse... - durant l'entretien avec le jury : le candidat doit montrer sa capacité à justifier ses choix (hiérarchie des conseils donnés ; modalités d'entretien ...) ; à analyser les effets de son action et à prendre de la distance avec le cas du tutoré observé pour éclairer sa pratique d'autres exemples - s'assurer que l'enseignant suive les remarques ou recommandations et les valide pour rendre l'échange compréhensible et efficace
Admission : mémoire professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - bien identifier ce qu'est une problématique professionnelle et percevoir l'intérêt pour soi et les autres de la traiter ; - choisir une problématique qui ne soit pas trop restrictive et qui permettra de percevoir, non pas l'expertise du candidat dans sa spécialité, mais bien son potentiel à devenir un formateur généraliste - établir au plus tôt un plan du mémoire ; - faire le lien entre les apports théoriques et la mise en œuvre sur le terrain. Ne pas simplement juxtaposer l'approche théorique et l'expérimentation pratique sans lien effectif mais bien croiser les deux aspects de cet écrit en étayant l'expérimentation par des références théoriques et inversement en liant les apports de la recherche à des pratiques ; - ne pas artificialiser le rapport entre la problématique et l'expérimentation, au besoin changer la problématique de départ plutôt que de constater que l'expérimentation n'a pas permis d'y répondre ou a finalement dévié du questionnement initial ; - soigner le traitement des données et anticiper la collecte de ces données pour avoir un matériau de travail pertinent et réellement représentatif ;

	<ul style="list-style-type: none"> - solliciter régulièrement l'accompagnateur de mémoire ; - écrire avec clarté, concision, honnêteté, précision et une syntaxe correcte ; - que ce soit dans le corps du mémoire ou dans ses annexes, ne pas omettre de rendre anonymes certains documents (Travaux d'élèves ou d'étudiants, rapports de visite...).
<p>Admission :</p> <p>Soutenance</p>	<ul style="list-style-type: none"> - s'entraîner à la soutenance (seul ou devant un public, en se filmant) ; - ne pas faire de la soutenance une relecture du mémoire ; - se détacher de ses notes ; - utiliser l'outil numérique afin de soutenir le discours et ne pas se limiter à la lecture des diapositives ; - être disponible et à l'écoute des questions du jury ; - oser faire des choix pédagogiques au cours de l'entretien ; - Adapter le dispositif de la formation en fonction de l'évolution des questions du jury ; - être capable de proposer des variables, des critères d'évaluations au regard des questions posées ; - travailler sa posture professionnelle en se questionnant sur ce qu'est la mission de formateur ; - garder à l'esprit que le professionnalisme du formateur se perçoit aussi dans la posture lors des échanges. <p>A éviter :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adopter une attitude de complicité avec les membres du jury, ce qui relève d'une posture inadaptée à la situation ; - ne pas répondre avec sincérité (même quand on ne sait pas) ; - penser que former c'est montrer comment on fait soi-même ; - faire preuve d'une trop grande assurance entraînant une incapacité à revenir sur ses pratiques ; - l'excès de théâtralisation pour affirmer sa présence ou à l'opposé l'absence de mise en relief du discours, une voix monocorde ; - les gestes, mimiques, déplacements qui parasitent sur le long terme le suivi du propos et troublent l'attention ou à l'opposé la monotonie de l'attitude, le retrait derrière un bureau, l'évitement des regards.